



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **29 novembre 2010**

Délibération n° 2010-1818

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Elaboration d'un diagnostic et mise en place d'un plan de déplacements inter-entreprises pour les acteurs économiques du Val de Saône - Attribution d'une subvention au Syndicat de communes Saône Mont d'Or

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Monsieur Gléréan

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 19 novembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 1er décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Mué, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Bousson (pouvoir à M. Lyonnet), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Longueval), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 29 novembre 2010**Délibération n° 2010-1818**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Elaboration d'un diagnostic et mise en place d'un plan de déplacements inter-entreprises pour les acteurs économiques du Val de Saône - Attribution d'une subvention au Syndicat de communes Saône Mont d'Or**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis plusieurs années, la question de la mobilité et des déplacements plus durables sur les zones d'entreprises a pris un essor considérable. Les attentes des entreprises sont de plus en plus nombreuses et la Communauté urbaine de Lyon, est de plus en plus sollicitée pour animer cette question sur les territoires.

L'objectif principal est de réduire l'utilisation de la voiture individuelle pour effectuer les déplacements domicile-travail, mais d'autres objectifs sous-tendent ces démarches : des salariés moins stressés et gérant mieux leur temps de déplacement, un territoire plus attractif et moins pollué par l'automobile, avec un trafic réduit, et des entreprises engagées dans une démarche de développement durable.

Les plans de déplacements inter-entreprises (PDIE) visent à réaliser, sur chaque zone d'activités concernée, un diagnostic "transports-déplacements", une enquête auprès des salariés et l'élaboration d'un plan d'actions afin d'inciter salariés, clients et fournisseurs à réduire l'utilisation de la voiture pour les déplacements domicile-travail et l'usage professionnel.

Dans ce contexte, le Syndicat de communes Saône-Mont d'Or demande le soutien de la Communauté urbaine pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'une démarche de plan de déplacements inter-entreprises sur les zones d'activités et sur les périmètres à fortes densités d'activités, action s'inscrivant dans l'agenda 21 Val de Saône.

Un pré-diagnostic a été réalisé qui a permis de mettre en évidence des besoins et un potentiel d'actions. Toutefois, pour formaliser cette démarche, le Syndicat de commune Saône-Mont d'Or doit établir un diagnostic transport et un plan d'actions "transports et déplacements". Ce diagnostic "déplacements-mobilité" sera réalisé auprès de 13 entreprises volontaires engagées dans cette démarche, représentant environ 2 000 salariés potentiels. Le diagnostic consistera :

- à réaliser une photographie des conditions d'accessibilité tous modes de la zone,
- à géolocaliser les lieux d'habitation des salariés,
- à réaliser une enquête auprès des salariés afin de connaître leurs modes et conditions de déplacements, et leurs capacités de report modal, vers un mode autre que la voiture autosoliste.

Il débouchera sur un plan d'actions à mettre en œuvre visant à proposer des déplacements "domicile-travail" plus durables : information et communication sur la desserte transports en commun (TC), développement du covoiturage organisé, développement des modes doux, nouvelles organisation de travail en entreprises, etc.

Un comité de pilotage a été constitué réunissant les principaux acteurs concernés (Communauté urbaine, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie -ADEME-, Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise -SYTRAL-, région Rhône-Alpes et les 13 entreprises volontaires).

Cette démarche est cofinancée par la région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine et les entreprises volontaires sur la base d'un budget global de 29 167,86 € correspondant au diagnostic à réaliser par un bureau d'études spécialisé.

Le plan de financement intègre :

- une subvention de la Communauté urbaine de 8 750 €,
- une subvention de la région Rhône-Alpes de 14 583 €,
- une subvention du Syndicat de communes Saône-Mont d'Or de 2 917,86 €,
- une participation des entreprises de 2 917 €.

Afin de soutenir cette démarche innovante dans le cadre d'une démarche de mobilité durable, il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 750 € au Syndicat de communes Saône-Mont d'Or ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 750 € au Syndicat de communes Saône-Mont d'Or dans le cadre de l'élaboration d'un diagnostic et la mise en place d'un plan de déplacements inter-entreprises pour les acteurs économiques du Val de Saône,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et le Syndicat de communes Saône-Mont d'Or définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 351 - fonction 020 - opération n° 2036.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 1 décembre 2010.